LA POLITIQUE REGIONALE

Désireux de donner aux Partis démocratiques une tribune où ils pourront exposer leurs idées en toute liberté - et même contradictoirement nous publierons, sous cette rubrique, les articles des élus ou les informations importantes, durant la période électorale, dans la mesure où ces communications intéressent la politique de notre région.

♣ ♣

ELECTIONS SENATORIALES DU NORD

La Fédération Républicaine décline l'offre de R. P.

Le Comité permanent sénatorial de la Fédération Républicaine du Nord, nous communique la note suivante :

Le Congrès Socialiste du 23 décembre pour les élections sénatoriales, a décidé qu'une proposition de représentation proportionnelle serait faite au second tour à tous les partis.

Respectueux de la discipline républicaine, les candidats de la Fédération Républicaine du Nord ne peuvent que rappeler la décision unanime du Congrès du 19 décembre, à Lille, où il a été dit que serait maintenue la liste complète de la Fédération jusqu'au troisième tour de scrutin.

PROFESSION DE FOI DES CANDIDATS DE LA FÉD. RÉP. DU NORD

Messieurs les Délégués Sénatoriaux,

Ceux qui se présentent à vos suffrages sont des Républicains avertis et éprouvés, dont vous connaissez le passé, et qui ont conscience d'avoir utilement servi les intérêts du Nord et de leur pays.

Ils n'ont jamais séparé la République de la France. Ils restent les serviteurs fidèles de la Démocratie Liberté de pensée, respect des consciences, laïcité de l'Etat, propriété privée fondée sur le travail personnel, sont des conquêtes de la Révolution Française auxquelles ils sont indissolublement attachés.

Ils ne permettraient pas qu'on touchât aux lois fondamentales laïques et sociales de la République.

M. Raymond Poincaré, dans son récent discours de Tulle, affirmait, comme nous le déclarons nous-mêmes, sa volonté « de maintenir dans notre organisation scolaire une législation laïque qui doit s'accorder et qui s'accorde effectivement avec l'exercice des Cultes, avec la liberté de l'enseignement et avec le respect des croyances religieuses ».

La terrible guerre que nous venons de subir a laissé derrière elle des souffrances imméritées qui frappent durement les travailleurs de France. Aussi, pensons-nous qu'il y a lieu, sans délai, de développer et d'ajuster les lois sociales pour les mettre en harmonie avec les nouvelles difficultés de la vie. C'est le plus noble devoir social de la République que d'être généreuse et secourable aux déshérités et aux meurtris de l'existence.

Combattre la vie chère sera notre premier souci. Aussi ferons-nous tous nos efforts pour faire aboutir les mesures qui auront pour résultat d'augmenter la production nationale et d'amener sur le marché l'abondance des produits.

L'agriculture nationale, si elle était suffisamment développée, pourrait suffire au ravitaillement du pays et éviter des acquisitions ruineuses à l'étranger. Nous la défendrons par une protection éclairée, de même que nous nous associerons à toute mesure qui assurera au Commerce et à l'industrie leurs débouchés à l'extérieur.

Nous voulons la justice dans l'impôt : tous les citoyens soumis aux contributions selon leurs facultés. Notre législation fiscale a besoin de redressement. Nos impôts sont mal assis, mal répartis, mal perçus. Nous voulons qu'on y remédie et aussi qu'on épargne aux contribuables les tracasseries inutiles du fisc.

Pas d'impôts nouveaux, mais pas d'inflation non plus parce que l'inflation c'est l'avilissement du franc et la vie chère. Donc, nécessité de compressions énergiques des dépenses et répression rigoureuse de la fraude fiscale et de la spéculation.

Nous voulons aussi que la réforme administrative si impatiemment attendue par le pays soit réalisée. Les fonctionnaires eux-mêmes demandent la simplification et l'industrialisation des services publics. — Les économies sont aussi nécessaires que l'accroissement de la production, au rétablissement de notre équilibre financier.

La politique intérieure et la politique extérieure de notre pays ne sauraient être séparées. A l'intérieur, nous voulons la concorde nationale, comme nous voulons la paix à l'Extérieur dans l'Entente avec nos Alliés et Associés.

L'Allemagne a voulu la guerre. Elle est responsable de ses horreurs et de ses ruines et la justice veut qu'elle répare les dommages qu'elle a causés. Contre sa mauvaise foi et sa mauvaise volonté dans les paiements, nous devons être tous unis. Nous applaudissons de tout cœur à la fermeté de notre Gouvernement, dont l'action confiante et pacifique a fait tomber la « résistance passive » du Reich et nous serons avec lui pour contraindre l'Allemagne à s'acquitter de sa dette.

La France tout entière a solennellement promis de réparer les dommages causés aux Régions Dévastées. Nous serons fidèles à ces engagements et nous n'accepterons aucune modification de la loi du 17 avril 1919 qui est la charte des sinistrés. Au surplus, la réparation doit être complète et égale pour tous.

Nous voulons enfin que les souffrances des combattants, celles des familles de mutilés et des victimes civiles de la guerre trouvent dans la sollicitude des Pouvoirs Publics la juste récompense de leur courage ou l'équitable compensation qui leur est due.

Si nous voulons conserver la République, qui a supprimé le pouvoir personnel, désastreux pour notre pays à toutes les époques de l'histoire, si nous aimons la République pour les libertés qu'elle nous a données: liberté de penser et d'écrire, liberté de réunion et d'association ; si nous voulons enfin conserver la République, qui est l'instrument de la justice sociale et du progrès, la protectrice de ceux qui travaillent et qui souffrent, nous n'entendons pas faire une politique de division.

Nous voulons que la République soit le gouvernement de la France telle qu'elle est exprimée dans son admirable devise: gouvernement respectueux des opinions et des intérêts de tous.

Disons-le bien haut. Plus que jamais, la France a besoin de l'union de tous les bons citoyens et nous, gens des régions dévastées, qui voulons rendre à notre département sa vie et sa prospérité d'autrefois, plus que tous autres, nous avons besoin d'union et de concorde: si nous voulons enfin gagner la paix comme nous avons gagner la guerre, restons unis et groupons-nous derrière un Gouvernement de fermeté qui veut à la fois assurer à la France sa grandeur, sa sécurité et ses réparations.

Vive la France ! Vive la République !

Les candidats : BERSEZ Paul, DE BIERRE Charles, DRON Gustave, HAYEZ Paul, POTIE Auguste, DAVAINE Emile, MAHIEU Albert, PASQUAL Léon.

LE PAIN A 1 fr. 25 A VALENCIENNES

A partir du lundi 31 décembre, le prix du pain est fixé à 1 fr. 25 le kilog pour Valenciennes.

Suicide romanesque d'un espagnol à Valenciennes

Vendredi matin, vers 8 h. 30, des ouvriers occupés pour le compte de MM. Descouture frères, à des travaux de terrassement pour l'agrandissement de la gare de Valenciennes déjeunaient près du passage à niveau dit « Saint-Saulve ». Soudain, à la stupéfaction de ses camarades, Batista Mogordura, 29 ans, originaire de Valence (Espagne) s'écria : « Voici comment on fait pour se suicider », et au même moment il alla se jeter sous les roues d'une locomotive en marche.

Relevé par ses camarades, dans un piteux état, Mogordura qui avait une épaule arrachée et une fracture du crâne fut transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu où il mourra l'après-midi, à 1 h. 30.

Un acte de brigandage près de Valenciennes

DEUX COMMERÇANTES ASSOMMÉES A COUPS DE BARRE DE FER PAR UN MALFAITEUR

La population de Bonsecours, petit village belge, situé à une vingtaine de kilomètres de Valenciennes, a été jeudi soir, le théâtre d'une agression. Voici les faits :

Au numéro 15 de la Grand'Rue, un magasin de tabac, cigares, cigarettes, etc., est occupé par Mme Vve Stéphanie Lemoine, âgée de 78 ans et sa fille Léonie Viviez, âgée de 51 ans. Vers 17 h. 30, jeudi, un client pénétra dans le magasin. Il y venait depuis un an. Il était vêtu d'un complet de drap gris, pardessus marron, casquette plate grise. Il fut comme toujours, conversation avec les deux commerçantes. Il entra dans la cuisine, parla de sa mère qu'il dit remariée à Calais et raconta qu'il venait passer quelques jours à Condé.

Après avoir absorbé une tasse de café, il se fit servir une provision de tabac et de cigarettes. Il fit aussi l'acquisition d'une pipe.

Comme Mlle Viviez se baissait derrière le comptoir pour prendre de la marchandise, le client saisit une barre de fer qui se trouvait à sa portée et assomma la pauvre femme qui tomba en poussant des cris. Sa mère accourut : voyant sa fille, la tête ensanglantée elle appela au secours, mais elle aussi reçut un coup de barre sur la tête qui lui fit perdre connaissance.

Effrayé par les cris et craignant l'arrivée des voisins, le misérable prit alors la fuite, vers Condé.

Des voisins pénétrèrent chez les commerçantes et se mirent à la poursuite du criminel, mais ils ne purent le rejoindre, la nuit étant profonde.

La gendarmerie de Condé prévenue à minuit de cette agression entreprit immédiatement des recherches. Celles-ci effectuées par le chef de brigade Mercier et ses hommes ne donnèrent aucun résultat.

Vendredi matin, d'accord avec le commandant Jacquet, la brigade de Péruwelz, le chef Mercier, de Condé, parvint à établir l'identité du lâche agresseur. Ce serait un sieur A... S..., 24 ans ajusteur, fixé dans une ville du littoral, où son signalement a été envoyé d'urgence.

L'état de Mlle Viviez est très grave ; les jours de sa vieille mère ne sont pas en danger.

UN POLONAIS ASSOMMÉ D'UN COUP DE BOUTEILLE

SON MEURTRIER, UN COMPATRIOTE A ÉTÉ ARRÊTÉ A MARLES

Dans la soirée de mardi, 25 courant, un Polonais a assommé, d'un coup de bouteille sur la tête un de ses compatriotes, Jacob Baluski.

L'auteur de cette tentative de meurtre, François Twruscka, 24 ans, est mineur à la fosse 2 à Marles, il ne travaille que trois ou quatre jours par quinzaine, juste de quoi gagner pour boire. Cet indésirable, qui était la terreur du camp, n'avait pas de domicile fixe, et pour obvier à cet inconvénient, imposait sa compagnie à ses compatriotes, partageant d'autorité leurs repas, et couchant dans les lits inoccupés, des mineurs employés au service de nuit.

Mardi, après avoir bu copieusement, il se rendit complètement ivre au domicile de Jacob Baluski, 25 ans. Suivant son habitude, il voulut partager le repas de ce dernier, et comme celui-ci maugréait, Twruska s'arma d'un couteau à cran d'arrêt et tenta de l'en frapper. Baluski évita le coup et appela au secours. La brute s'empara alors d'une bouteille et en porta un coup terrible, sur la tête de son compatriote qui s'affaissa, assommé, et perdant le sang ; puis le bandit prit la fuite.

On prodigua des soins à la victime, puis le garde Leroy se mit à la recherche de Twruscka et l'arrêta peu après. Il a été transféré et écroué à la Maison d'arrêt de Béthune.

De terribles bandits sont recherchés

Ceux qui étranglèrent deux femmes à Coucy-le-Château

L'enquête ouverte par la police de Dunkerque et la gendarmerie dans le but de découvrir l'assassin de Mme Léa Smette, l'Australien Martin, a abouti à la découverte d'un fait pour le moins étrange : l'assassin s'est promené en ville, a rencontré une personne qu'il connaissait et celle-ci s'est contentée d'aller prévenir la gendarmerie, tandis que le bandit prenait la fuite.

Au cours de la matinée, M. Luther Desnoyelle, chef de train, quittait la maison qu'il habite à Saint-Pol, pour se rendre à son service, quand en arrivant, quai de Mardyck, le wattman qui se trouvait près de lui s'écria en désignant l'un des deux individus qui marchait sur un trottoir : « On dirait Martin, l'assassin ! »

Le chef de train s'élança alors sur la chaussée, fila notre individu, qui passa le plus naturellement du monde en face de la maison où il avait commis l'horrible tragédie que l'on sait, y jeta un regard et poursuivit sa route.

De plus en plus stupéfait, M. Desnoyelle le vit gagner, toujours en suivant le canal, le pont Thiers. C'est à ce moment que, désirant en voir le cœur net, l'agent de la Compagnie du Nord hâta le pas pour devancer le meurtrier; faisant volte-face devant la sous-préfecture, il vint carrément se poster devant lui « Martin, car c'était bien lui, précise M. Desnoyelle, me tendit la main en s'écriant bonjour !

Que fit alors le chef de train ? Il n'appela pas. Il ne chercha pas à s'emparer du bandit. Il se rendit tout simplement à la gendarmerie, qui se trouve à cinquante mètres et alerta la caserne. Les services de la sûreté furent avisés le plus rapidement possible: du poste du 3e arrondissement également, qui avait été avisé des faits, des agents cyclistes partirent en vitesse. Puis MM. Sangrain, commissaire de police, et Leupen, chef de la sûreté, se rendirent sur les lieux et fouillèrent tous les établissements et les cafés.

Dans aucun d'eux, on ne retrouva le meurtrier, qui, se sentant découvert, a dû prendre la fuite pour de bon cette fois.

On ne saurait mettre en doute le témoignage de M. Desnoyelle qui connaissait parfaitement Martin Francke et qui, à l'estaminet du « Signal d'arrêt », avait joué plusieurs fois aux cartes et aux fléchettes avec le sinistre personnage. Ce dernier était d'ailleurs, au moment de la rencontre, considérablement affaissé. Il était vêtu d'un grand manteau et d'une casquette.

La police continue ses recherches.

RETOUR DU MARI DE LA VICTIME

Venant d'Arras, M. Smette, l'époux de la victime, est arrivé hier matin. Contrairement aux bruits qui couraient, le ménage était resté uni, et si le mari avait gagné les régions libérées pour y travailler, c'est qu'il y trouvait un labeur plus rémunérateur.

M. Smette est employé aux chantiers Picot près d'Avion.

LES FUNERAILLES DE Mme SMETTE

Hier matin, à 8 heures, a eu lieu la mise en bière de la victime de Martin Francke. Les funérailles auront lieu à 7 heures 30, lundi matin.

LÉA SMETTE VA BEAUCOUP MIEUX

L'état de la jeune fille continue à s'améliorer. La blessure la plus sérieuse n'est plus celle de la tête, mais bien la fracture de l'avant-bras droit, qui demeure toujours grave.

JUSTICE DE PAIX

Paris, 28. — Sont nommés greffiers de justice de paix : de Dunkerque, canton ouest, M. Gallet, en remplacement de M. Gauthier, démissionnaire ; greffier honoraire : M. Dehem, ancien greffier de la justice de paix de Douai (Nord), canton sud.

Celui qui en revolverisa deux autres à Dunkerque

Coucy-le-Château, 28. — Le Parquet de Laon est descendu aujourd'hui à Coucy pour y commencer l'enquête au sujet du drame mystérieux où deux commerçantes trouvèrent la mort.

Celles-ci, Mmes Delaitre et Frayon, tenaient près du village de Coucy, une épicerie buvette où fréquentait une clientèle composée en majeure partie d'ouvriers étrangers.

Mercredi dernier elles fermèrent leur magasin, de bonne heure aux dires d'une voisine Mme Warne.

Mme Delaitre alors qu'elle s'apprêtait à verouiller la porte d'entrée vit entrer deux individus d'allure lourches qui se firent servir un petit verre d'alcool. Mme Warne les aperçut dans le café vers 20 heures.

De quelle manière se déroula le drame ? Il semble que Mme Delaitre fut la première attaquée et assommée avec une massue. Quant à Mme Frayon, alors au lit, percevant des appels de la victime se leva, les assassins se ruèrent sur elle et l'étranglèrent. Son cadavre fut retrouvé au pied du lit.

Le crime fut découvert le lendemain par un client du débit M. Westelary qui prévint aussitôt la gendarmerie.

LES PREMIERES CONSTATATIONS

Le vol paraît être le mobile du crime. Tous les meubles et le tiroir-caisse avaient été vidés, les matelas éventrés afin de découvrir les cachettes possibles. Une petite cassette qui contenait aux dires de certains témoins les économies des deux femmes a été retrouvée vide.

Les verres dont se servirent les deux consommateurs aperçus la veille furent retrouvés intacts. Ils ont été envoyés au service anthropométrique en vue d'y relever les empreintes digitales.

Mme Delaitre avait fait quelques encaissements avant le jour de son assassinat et son fiancé, un italien nommé Douto était parti en Italie depuis quelques jours pour y rechercher des papiers. Seuls les habitués du café étaient au courant de ces détails et il est à présumer que les assassins seront facilement retrouvés grâce à ces indices.

Une piste des plus intéressantes serait à l'heure actuelle poursuivie par la police.

Nouveau jugement du parricide Bacquet

DÉJÀ CONDAMNÉ A MORT A SAINT-OMER, IL COMPARAITRA DEVANT LE JURY DU NORD.

Le mercredi 23 janvier prochain, le jury du Nord aura à juger Adelard Bacquet, condamné à mort pour parricide, par la Cour d'Assises du Pas-de-Calais siégeant à Saint-Omer. Bacquet avait assassiné sa mère de complicité avec sa femme. Cette dernière fut condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

Bacquet s'étant pourvu en cassation, l'arrêt de la Cour d'Assises de Saint-Omer fut cassé pour vice de forme et le parricide a été renvoyé devant le jury du Nord.

Une jeune fille scalpée dans une usine de Mouscron

Jeudi soir vers 17 heures, une jeune fille d'Ingelmunster, Vandenabeele Maria, bacleuse âgée de 15 ans, travaillant à l'usine de M. Félix Masurel, rue de Rolleghem à Mouscron a été happée par les cheveux, aux broches de son métier et a été complètement scalpée. M. le docteur Phillippaert qui a fait transporter la malheureuse en sa clinique a déclaré qu'elle est en danger de mort. La police enquête.

La Journée Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

M. Henri Jooris abandonne la présidence de l'Olympique Lillois

Tard, dans la soirée nous avons été avertis que M. Henri Jooris, vice-président de la F.F.F.A., président de la Ligue du Nord de F.A. et de l'Olympique Lillois, venait d'adresser au Comité de l'O.L. sa démission de président

HENRI JOORIS

de ce club. Cette démission causera grand bruit dans nos régions où M. Jooris était très connu et estimé. L'heure tardive ne nous permet pas de nous étendre plus longuement, mais nous reviendrons sur cette démission qui surprendra tous les sportsmen.

Voici à titre documentaire la lettre que M. Jooris a adressée aux membres du Comité de l'O. L. :

Monsieur Léon JOURDAIN,
Vice-Président de l'Olympique Lillois, Lille.

Mon Cher Vice-Président
et mes Chers Collègues,

Je viens vous remercier de la nouvelle preuve de sympathie et de confiance que vous m'avez témoignée en me nommant à nouveau, la semaine dernière Président de votre Comité.

Toutefois, après mûres réflexions, je me vois dans la nécessité de vous donner ma démission. Depuis plus d'un an, je vous l'ai déjà offerte à différentes reprises, car le développement de mes affaires industrielles ne me permet plus de m'occuper avec autant d'activité que jadis, de notre grand Club.

Je reste, néanmoins, à votre entière disposition pour vous fournir mon concours toutes les fois qu'il vous sera utile. S'il ne m'est plus possible d'assister aux réunions du Comité, vous trouverez toujours chez moi, l'accueil le plus empressé et le plus amical.

J'ai trop aimé l'Olympique Lillois et je l'aime trop encore pour que je ne désire ardemment qu'il conserve la place qu'il a méritée au premier rang des Clubs Français.

Je vous prie de croire, mon Cher Vice-Président et mes Chers Collègues à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

LE CHALLENGE INTERNATIONAL DE FIVES

Sporting Club Fivois contre F.C. de Roubaix. — Dimanche 30 décembre, le S.C.F. recevra sur son terrain Vironi, à 14 heures, le F.C. de Roubaix, actuellement classé second du Championnat du Nord, groupe B terrien.

LOURCHES CONTRE DOUAI

Dimanche 30 Décembre, à 14 h. 15, le S.C.L. IA recevra le Sporting Club de Douai en un match comptant pour la Coupe des Footballers.

Les objets d'art formant l'enjeu de cette Coupe sont exposés chez Mlle Duc, négocante, face à l'Eglise. Ces 11 objets représentent une valeur totale de 1,500 francs environ. C'est dire que les matches seront toujours très disputés par les 10 sociétés inscrites qui sont : St-Amand, Valenciennes Douai, C.A.D. Roubaix, R.C. Arras, A.C. Cambrai, C.A. Péronne, S.C. Fives, E. S. Bully, Carab. Billy-Montigny.

LA COUPE MARTIAL BUCHET

A Oignies. — Football Club de Marquette contre A.S.S.B. I. — La première rencontre comptant pour la Coupe Martial Buchet se disputera dimanche prochain 30 courant au Stade des Mines d'Ostricourt.

Le coup d'envoi sera sifflé par un arbitre officiel à 14 h. 15.

L'équipe 1B rencontrera à Oignies sur le terrain N. 2 le Sporting Club Fivois 2. Coup d'envoi à 14 h. 15.

L'équipe 2 recevra également sur le terrain N. 3, à 14 h. 15 le Racing Club Asturien.

L'équipe 3 s'entraînera le matin, à 10 heures.

FOOTBALL-RUGBY

CHAMPIONNAT DU NORD LE MATCH DÉCISIF

Demain 30 décembre, à 14 heures, au terrain de l'Avenue de l'Hippodrome, aura lieu le match qui décidera du Championnat du Nord.

Les deux équipes qui disputeront cette rencontre sensationnelle, l'O.L. et le R.A.C. après une saison brillante terminent à un point l'une de l'autre.

Rendez-vous des équipers à 13 h. 30 à la Laterie.

BOXE

Le gala de Roubaix

David, Dusson, Givanovitch au programme

C'est demain, à 17 heures, que se déroulera dans la vaste salle des fêtes de la rue de l'Hospice, le sensationnel gala organisé par l'Académie des Sports de Roubaix, que dirige M. Edouard Dubus, le sympathique professeur.

Le programme ne comprendra que cinq combats, mais cinq combats disputés en 10 rounds de 2 minutes gants de quatre onces.

Les nombreux sportsman qui suivent avec assiduité les belles séances de l'A.S.R. sont donc assurés d'assister à une jolie séance comme rarement il nous fut donné de voir.

DAVID DE FRESNES,
Elève Leborgne

Voici d'ailleurs le programme complet de la réunion :

Dusson, de Paris, contre Givanovitch, élève Dubus, champion serbe.

Géo Briard, de Tourcoing, champion de l'Oise contre Hublard, élève Dubus.

David, de Fresnes, élève Leborgne contre Gydé, élève Dubus.

Lepers, de Tourcoing, contre Vanhée, élève Dubus.

Haeck, de Tourcoing contre Saet élève Dubus.

Vandepulte, de Fresnes, élève Leborgne, contre Waymel élève Dubus.

AURONS-NOUS UN MATCH MASCART-JOHNNY-DUNDEE ?

Des bruits qui pourraient bientôt se transformer en réalité circulent en ce moment, concernant l'éventualité d'un match Johnny Dundée-Edouard Mascart.

Un câblogramme reçu jeudi dernier par notre confrère « L'Echo des Sports » émanant de Juis Johnston, manager de Johnny-Dundée, annonce qu'il a informé la Fédération Française de Boxe, que son poulain était prêt à rencontrer Mascart à n'importe quel moment.

La Fédération en a immédiatement informé Thiétart, le sympathique manager de Mascart, qui s'est aussitôt mis en rapport avec l'Américain. Attendons que Thiétart nous donne sur les pourparlers en cours des précisions, nous serons les premiers à applaudir à la conclusion de la rencontre et à souhaiter que notre représentant fasse meilleure figure que Criqui.

UNE DEFAITE DE MARIO

Hier soir, dans un match de boxe, le Turc Mazloum a battu Mario aux points en dix rounds.

BERTAL BAT PRUNIER PAR ABANDON

Un combat de boxe a eu lieu hier soir à Marseille. Il a vu la victoire de Bertal contre Prunier par abandon. Au 1er round, Bertal marque quelques avantages. Au 2e round, Prunier accuse un coup bas qu'on ne voit pas. L'arbitre accorde 2 minutes de repos après lesquelles Prunier ne se relevant pas est déclaré vaincu par abandon. Cette décision a provoqué de violentes protestations.

LES INTERPELLATIONS sur la politique extérieure à la Chambre

Paris, 28. — La Chambre a repris dans sa séance de l'après-midi la discussion des interpellations sur la politique étrangère.

M. REYNAUD a la parole. Il énumère les diverses solutions envisagées pour résoudre la question des réparations et des dettes interalliées.

Il critique ensuite la politique de l'Angleterre qui essaye d'encercler la France, rééditant la politique qu'elle a pratiquée à l'égard de l'Allemagne.

Passant à la question de l'occupation de la Ruhr, M. REYNAUD regrette que lorsque l'Allemagne s'est déclarée vaincue, la France n'ait pas négocié avec elle et demande au gouvernement de négocier. M. POINCARÉ lui réplique et prétend que c'est la mauvaise volonté allemande qui a fait tout le mal.

L'INTERPELLATION DEVIE

Quittant le terrain de la politique extérieure, M. REYNAUD prend à parti socialistes et radicaux. Aux premiers, il reproche l'opposition à l'occupation de la Ruhr, aux seconds, leur alliance avec les socialistes à l'approche des élections. Il demande aux radicaux s'ils accepteront les livres sterlings et les dollars qui tomberont dans la caisse socialiste.

EVRARD, député du Pas-de-Calais, lui répond que les patrons français ont des intérêts dans les mines allemandes et demande si les patrons allemands verseront leur argent dans les caisses électorales de M. Billiet.

M. HERRIOT REPLIQUE

Le député maire de Lyon, au nom du parti radical, mis en cause par M. Reynaud, lui rappelle que le 10 janvier 1923, à la veille de l'entrée dans la Ruhr, le parti radical avait décidé de s'abstenir, le gouvernement n'ayant pas fait ce qu'il fallait pour engager l'opération d'accord avec nos alliés.

Le danger d'une opération comme celle-là, continue, M. HERRIOT, c'est qu'on est contraint de la pousser jusqu'au bout et c'est pour éviter une agitation qui aurait pu la faire échouer, que j'ai voté avec le gouvernement.

Quant aux capitalistes allemands, je les hais et je préfère mettre la main dans celle des socialistes français.

Répondant à M. REYNAUD, qui lui avait demandé s'il fallait évacuer la Ruhr, M. HERRIOT répond non, mais il ajoute qu'à ce gage incertain et précaire, il faut substituer d'autres gages plus solides.

M. REYNAUD veut répliquer, mais le président du conseil monte à la tribune et lit le décret de clôture.

Séance le 8 janvier.

LA QUESTION DES MEUBLÉS

Paris, 28. — La Chambre adopte vendredi matin divers projets — retour du Sénat et notamment ceux relatifs aux Chambres d'Agriculture et à la prohibition de chargement de destinations des locaux affectés à l'habitation et réglementant les locations en meublés.

Le projet stipule que pendant une période de cinq années à compter de la promulgation de la présente loi et sous réserve de l'exécution des contrats ayant reçu date certaine avant le 1er janvier 1922, il ne pourra, dans les communes d'une population d'au moins 4.000 habitants et dans celles où le recensement de 1921 accuse soit un accroissement de la population municipale, soit un accroissement du nombre des foyers, être procédé à la transformation en meublés des locaux d'habitation loués nus. Des sanctions seront appliquées aux contrevenants.

L'article trois est ainsi conçu : Les locations verbales ou sous-locations verbales en meublé actuellement existantes, faites par d'autres que les logeurs patentés et dont c'est l'habitude professionnelle ; celles faites sans l'assentiment exprès du propriétaire dans des immeubles destinés à être loués nus et occupés bourgeoisement seront supprimées et cesseront de produire effet dans les trois mois de la promulgation de la présente loi, sans qu'il y ait lieu à aucune indemnité au profit de l'un ou de l'autre des parties.

LA SPHÈRE D'APPLICATION

Les dispositions de la présente loi ne sont pas applicables aux hôteliers ou personnes exerçant la profession principale de logeurs en garni ou tenant une pension de famille en tant qu'il s'agit des locaux servant à l'exercice de leur industrie ou profession.

Elles ne sont pas applicables dans les stations climatériques ou balnéaires.

L'ensemble du projet de loi est adopté.

On adopte enfin un projet accordant certains avantages aux agriculteurs sinistrés.

La séance est ensuite levée.

AU SÉNAT... on liquide...

Paris, 28. — La Haute Assemblée a débarrassé son ordre du jour des divers projets qui y figuraient.

Sont successivement adoptés : la proposition de résolution de M. Richard, tendant à la nomination d'une commission chargée d'examiner les propositions et projets de loi relatifs aux mines, la proposition relative à la prorogation d'échéances en pays envahi.

Une motion d'hommage adressée à l'équipage du « Dixmude » est votée à l'unanimité.

Prochaine séance, 8 janvier.

Le temps d'aujourd'hui

Améliorations passagères ; vents d'ouest 3 à 6 mètres, à Sud-Ouest 6 à 8 mètres. Beau, nuageux le matin, se couvrant graduellement l'après-midi avec nouvelles pluies le soir. Température minimum environ 1°.

FEUILLETON DU 30 DECEMBRE 1923 — N. 35

LE DIAMANT VERT

Roman-Cinéma en 12 épisodes de Pierre MARODON

:: :: Film PHOCÉA :: :: — Mise en scène de l'auteur

SIXIEME EPISODE

La mort de Maubreuil

— Ton frère a prononcé le nom de Manuela ! Cette femme était à l'oasis ? demanda-t-elle, la voix sifflante.

— Lella ! Lella ! Je ne sais pas, répondit d'abord, hésitant, le Kabyle, décontenancé par la véhémence de la jeune femme.

— Si tu sais !..

— Oui, madame, elle y était, fit El-Haoussine, se décidant, du moins Brahim l'a dit au tebib.

Maurice et Léon entraînèrent dans la tente, ils avaient entendu.

— Monsieur Maubreuil était allé à un rendez-vous ? dit Madame de Chabannes, fixant sur son beau-frère un regard étincelant ; mais dans les yeux noirs de Courtenay, il y eut une telle sévérité, en même temps qu'une telle tristesse, que Majesté, le visage subitement empourpré, détourna la tête.

— Maubreuil n'était allé à aucun rendez-vous, dit le médecin, j'en suis convaincu. Et puis, quand cela serait ?... Qui a le droit, ici d'en faire l'observation, surtout dans un tel moment ? ajouta-t-il rudement.

— Maurice ! s'écria Jeanne.

Courtenay garda le silence. Majesté s'était reculée, et, sur son visage de nouveau pâli, de ses yeux sur lesquels s'étaient abaissées les longues paupières au cerne bleuâtre, des larmes silencieuses coulaient. Courtenay fit un geste que sa femme comprit. Elle alla vers sa sœur et, l'entourant de ses bras ; elle l'entraîna hors de la tente ; docile, toute son énergie brisée, Majesté se laissa conduire !...

L'impatience et l'énervement s'emparaient de tous les esprits. Enfin, vers six heures du soir, le délire de Brahim cessa et, quelques temps après, le calme revenu, sous les soins empressés dont on l'entourait, le Kabyle put, non sans peine, mais avec une parfaite lucidité, faire le récit de ce qui s'était passé.

Les deux cavaliers étaient parvenus à l'oasis vers neuf heures et demie du matin.

La piste par laquelle ils arrivèrent au ksour était bordée pendant trois ou quatre cents mètres, avant le village, par des palmiers énormes aux fûts courts, dont les régimes particulièrement touffus donnaient un ombrage bienfaisant. Dans les champs environnants, des indigènes vaquaient à des travaux de culture.

Maubreuil et Brahim avaient mis leurs bêtes au pas. Ils venaient de s'engager dans l'allée des palmiers lorsqu'ils remarquèrent, sur le bord du chemin, une Mauresque assise sur un petit tertre et qui leur tournait le dos. Au bruit des pas des chevaux, la Mauresque se retourna. Elle était voilée jusqu'aux yeux. Elle vit Maubreuil qui tenait le côté de la route où elle se trouvait. D'un bond, la femme indigène se dressa et elle ne put retenir un cri. Le geste avait été si brusque et le cri avait eu une telle intonation que les deux hommes, serrant la bride de leurs chevaux, s'arrêtèrent d'un même mouvement. Maubreuil se pencha sur sa selle. La Mauresque jeta autour d'elle un coup d'œil rapide. Les indigènes, au loin, ne s'étaient aperçus de rien.

La Mauresque brusquement leva son voile, les deux hommes eurent une exclamation.

— Manuela ! s'écria Pierre.

— L'Espagnole ! fit Brahim.

La femme rabattit son voile.

— Faites semblant d'arranger quelque chose au harnachement de votre cheval. Maubreuil obéit.

— C'est le ciel qui vous envoie, reprit la Mauresque. Méfiez-vous, les Aigles noirs sont dans les environs. J'ai consenti à les accompagner, non pas pour vous tendre un piège nouveau, Pierre, je vous le jue, ajouta la jeune femme sur un mouvement qu'avait fait le journaliste, mais au contraire dans le but de vous rendre service. Ils vont attaquer l'Oued-Merchouf d'ici peu. Edmbarek a réuni ses tribus. Je voulais vous faire prévenir je n'en trouvais pas le moyen ! e désespérais ! Vous voilà !

Tant mieux ! Mon Dieu ! Tant mieux !... Pierre, je ne vous trompe pas, poursuivit-elle, de sa voix qui tremblait, Pierre, je vous le jure !...

— Je vous crois, Manuela, répondit Maubreuil ému malgré lui. Déjà je vous ai pardonnée, je me souviens qu'au dernier moment, vous avez essayé de me sauver, là-bas, à Biskra. Voyons ! répondez-moi : les Aigles noirs sont-ils à l'oasis en ce moment ?

— Non ! Je ne crois pas ! Ils m'ont laissée ici, sous ce déguisement.

— Où se trouvent-ils ?

— Je ne sais au juste, ils battent la plaine.

Maubreuil regarda Brahim.

— Bon ! Nous ferons des parouilles aussitôt rentrés, dit le Kabyle. Quand serons-nous attaqués ? demanda-t-il.

— Je ne sais pas, mais bientôt, bientôt.

— Combien Embarek a-t-il réuni d'hommes ?

— Mais je ne sais pas ! je ne sais pas ! répondit la jeune femme avec désespoir. On ne me fait pas de confidences. Remontez à cheval, Pierre, partez ! ajouta-t-elle avec agitation. Juan se méfie de moi, je suis peut-être surveillée sans que je m'en aperçoive !...

Maubreuil se remit en selle.

— Manuela, je vous remercie, dit-il gravement.

Incapable de se soutenir plus longtemps, la jeune femme s'était à demi-affaissée sur le talus. Les deux hommes s'éloignèrent et, quelques instants après, ils arrivèrent devant une brèche par laquelle on pénétrait dans le village.

Pendant le récit du Kabyle, les deux femmes étaient présentes. Lorsque Brahim avait raconté la rencontre fortuite de Maubreuil et de Manuela, les yeux de Majesté eurent un éclair de joie.

Le Kabyle continua. Il avait dit à Maubreuil :

— Sidi ! j'aimerais mieux que tu n'entres pas avec moi dans le douar, je ne resterai pas longtemps ; veux-tu m'attendre ici ?

Maubreuil y avait consenti. Ils avaient mis pied à terre et passant dans son bras la bride des deux chevaux, il avait roulé une cigarette.

Maubreuil avait attaché les chevaux à un arbre et il s'était allongé à l'ombre sur la terre gazonnée qui bordait la route. Pour tromper son attente, il grillait force cigarettes. La chaleur devenait excessive et une douce somnolence s'empara du journaliste. Il lutta un moment, puis, se rappelant ce que Manuela lui avait affirmé que les Aigles noirs n'étaient pas à l'oasis, il s'endormit.

Brusquement un bruit de branches cassées se fit entendre, Maubreuil se réveilla. Au même instant cinq hommes vêtus de burnous bondirent du fourré et se jetèrent sur lui.

Le journaliste avait été saisi avant qu'il se fut relevé ; il se défendit désespérément.

Un coup de feu retentit. Brahim qui, en revenant du ksour avait entendu les appels de Maubreuil, arrivait en courant à toutes jambes, et, n'osant tirer dans la masse qui se mouvait à terre, il avait lâché un coup de carabine en l'air pour effrayer les bandits.

Trois d'entre eux se retournèrent et firent face au Kabyle, pendant que leurs compagnons achevaient de ligoter Maubreuil. Brahim d'un coup de crosse en plein visage en abattit un ; d'un élan terrible il donna tête baissée dans la poitrine d'un autre qu'il renversa et le colosse allait faire place nette lorsqu'un des deux bandits qui étaient restés penchés sur le journaliste se redressa rapidement, se glissa derrière le Kabyle et d'un formidable coup de matraque sur la nuque, l'étendit sur le sol assommé ; le cinquième ennemi, qui n'était autre que Juan, avait ouvert un couteau catalan, il se pencha sur Brahim et lui plongea dans le dos, son arme tout entière.

Attirés par les cris, par le coup de feu, des indigènes accouraient ; quand ils arrivèrent sur le lieu de l'agression, ils ne trouvèrent que Brahim étendu dans une mare de sang.

Brahim en était là de son récit, lorsqu'un chef d'escouade pénétra dans la tente.

— Sidi, dit-il à Sardac, un homme entre dans la gorge ; il fait des signaux avec un mouchoir.

On courut aux retranchement. El Haoussine et deux Sénégalais s'armèrent et allèrent au-devant de l'inconnu. Celui-ci qui était vêtu à l'européenne, s'arrêta. On le vit parlementer avec les trois hommes, puis, encadré par eux, continuer sa marche vers le fortin. Léon et Maurice l'avaient déjà reconnu, c'était Benito Perez. Quelques minutes après, l'Espagnol se trouvait en présence des deux amis. Tout le monde s'était écarté.

— Que voulez-vous ? demanda Sardac, sans répondre au salut du parlementaire.

— Monsieur Maubreuil est not